

Association Deux Pieds Deux Roues
5 avenue collignon
31200 TOULOUSE
Tel/Fax: 05 34 30 94 18
Délégation départementale de l'AF3V
(Ass. Française des Véloroutes et Voie Vertes).



M. Georges Méric,
Président du Conseil Départemental
de la Haute-Garonne
1 Boulevard de la Marquette,
31000 Toulouse

Toulouse, le vendredi 15 janvier 2016

Objet: « Politique vélo » du Conseil Départemental : demande de rendez-vous pour présentation des projets cyclables du Département et des demandes de notre association

Monsieur le Président,

L'association Deux Pieds Deux Roues agit pour le développement du réseau cyclable et piéton de l'agglomération toulousaine. A travers son action comme Délégation Départementale de l'AF3V, elle agit aussi pour le développement du réseau cyclable inter-urbain et rural, c'est à dire pour les pistes cyclables, les véloroutes et les voies vertes dans tout le département.

Nous espérons que le Conseil Départemental, qui a déjà aménagé plus de 208km d'axes cyclables structurants, poursuivra une politique active pour favoriser l'usage de la bicyclette sous toutes ses formes.

Nous avons appris, lors de contacts avec des élus, et lors de la Journée d'études de Labège, que votre département a des projets de relance de sa « politique vélo ».

Aussi nous sollicitons un rendez-vous avec vous-même et des élus en charge du vélo, des véloroutes et voies vertes et des transports, pour que vous nous présentiez les projets d'aménagements cyclables du Département, et plus largement les actions du Département en faveur des déplacements à vélo.

Nous vous transmettons une liste générale de nos demandes, classées par thèmes, sous la forme de propositions pour une « politique vélo dynamique du Conseil Départemental 31 ».

Nous vous remercions, et nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs,

Pour l'Association Deux Pieds Deux Roues
Délégation Régionale de l'AF3V

Le Président, M. Guillaume CROUAU

Annexe :

Propositions pour « une politique vélo active du Conseil Départemental de la Haute-Garonne » :

Une politique vélo ambitieuse devrait être basée sur 4 grandes orientations :

1- la prise en compte du vélo dans tous les aménagements routiers du département avec:

Création de sur-largeurs cyclables le long de toutes les RD en zone non urbaine ;

Création de pistes cyclables en site propre le long de toutes les RD en zone urbaine dense ;

Création de pistes cyclables en site propre sur tous les ponts de RD anciens rénovés et nouveaux créés, et dans tous les passages souterrains sous voies rapides et autoroutes.

Création de pistes cyclables en direction des collèges, avec création de zones de rencontres devant les établissements scolaires et amélioration du stationnement des vélos à l'intérieur de ceux-ci.

2- la relance du Schéma départemental vélo, actuellement "en panne" depuis 5 ans, avec :

= en priorité l'aménagement des quatre Véloroutes du Schéma national:

- **Le canal des 2 mers à vélo (V80), réalisée:** déjà réalisée en Haute-Garonne, mais elle doit être jalonnée avec le logo-type ; et des liaisons cyclables avec les communes proches devraient être ajoutées.
- **La Véloroute de la Garonne (V83) qui s'arrête à Carbonne:**
déjà réalisée en Haute-Garonne avec deux tronçons non reliés (Pont de Chaum à Valentine 43km, et St-Gaudens à Carbonne 66km). Il faut aménager la liaison Valentine-St-Gaudens, et achever cette Véloroute qui s'arrête à Carbonne, il manque la liaison Carbonne-Noé-Muret-Portet-Toulouse. **Cet axe inter-urbain à réaliser en Voie Verte est prioritaire.**
- **La Véloroute du Piémont Pyrénéen (V81) qui manque dans la vallée du Salat :**
est réalisée en Haute-Garonne de Roquefort à Montréjeau (parcours commun avec la V83). Il faut réaliser la liaison avec l'Ariège par la vallée du Salat: 20km entre Roquefort-sur-Garonne/Salies-du-Salat/Lacave, avec 10km en Voie Verte sur l'ancienne voie ferrée, propriété du Conseil Départemental. Cette Voie Verte est prioritaire.
- **La Véloroute de la vallée du Tarn (V85) :**
déjà réalisée en Voie Verte seulement 8km. Il faut aménager la liaison Villemur-sur-Tarn-Nohic et la liaison Villemur-sur-Tarn-Bessières-St-Sulpice-sur-Tarn.

= ensuite nous demandons **l'inscription au Schéma départemental de 6 nouveaux axes de Véloroutes:**

1-Liaison Toulouse-vallée du Tarn (Buzet-sur-Tarn) pour rejoindre la Véloroute de la vallée du Tarn (V85) (cette liaison figure au Schéma régional des véloroutes et Voies vertes de Midi-Pyrénées) ;

2- Liaison Toulouse-L'Isle-Jourdain (pour rejoindre Auch) : déjà réalisé, à jalonner ;

3- Liaison Carbonne-Montesquieu-Volvestre dans la vallée de l'Arize (pour rejoindre Le Mas d'Azil et l'Ariège) ;

4- Liaison Grenade-Lévignac- forêt de Bouconne- Lisle-Jourdain (Gers)-Samatan (Gers)-Lisle en Dodon-Gorges de la Save-Montmaurin (Vallée de la Save) ;

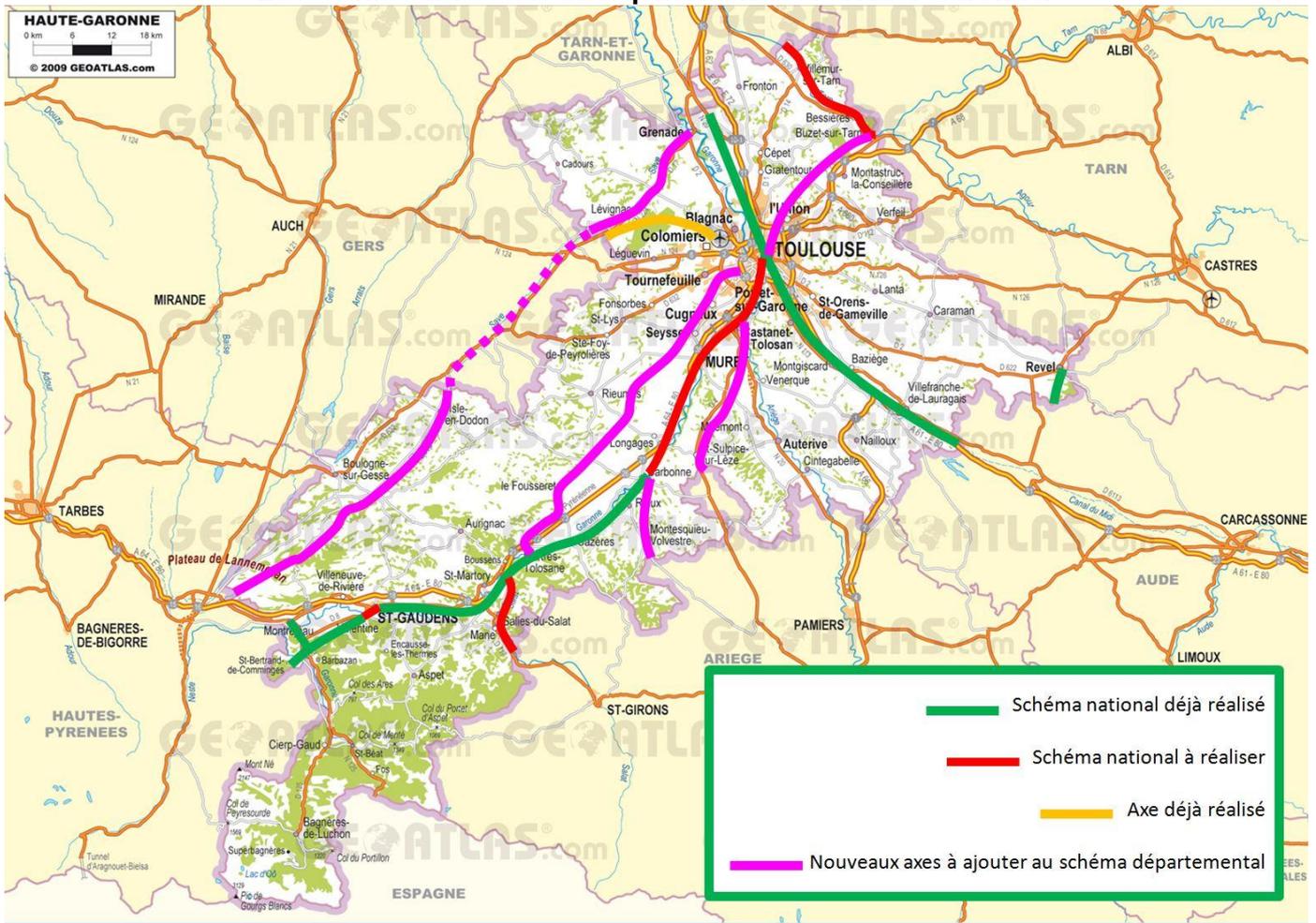
5- Liaison Toulouse-Martres-Tolosane en suivant le canal de St-Martory propriété du Département (Toulouse-Frouzins-Seysses et Muret-Lherm-Bérat-Le Fousseret-Martres-Tolosane), pour une Voie Verte inter-urbaine ;

6- Liaison La Croix-Falgarde-Labarthe-sur-Lèze-Lagardelle-St Sulpice-sur-Lèze (vallée de la Lèze).

Depuis plus de 30 ans, l'Association 2 Pieds 2 Roues a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo et de la marche à pied dans l'agglomération toulousaine.

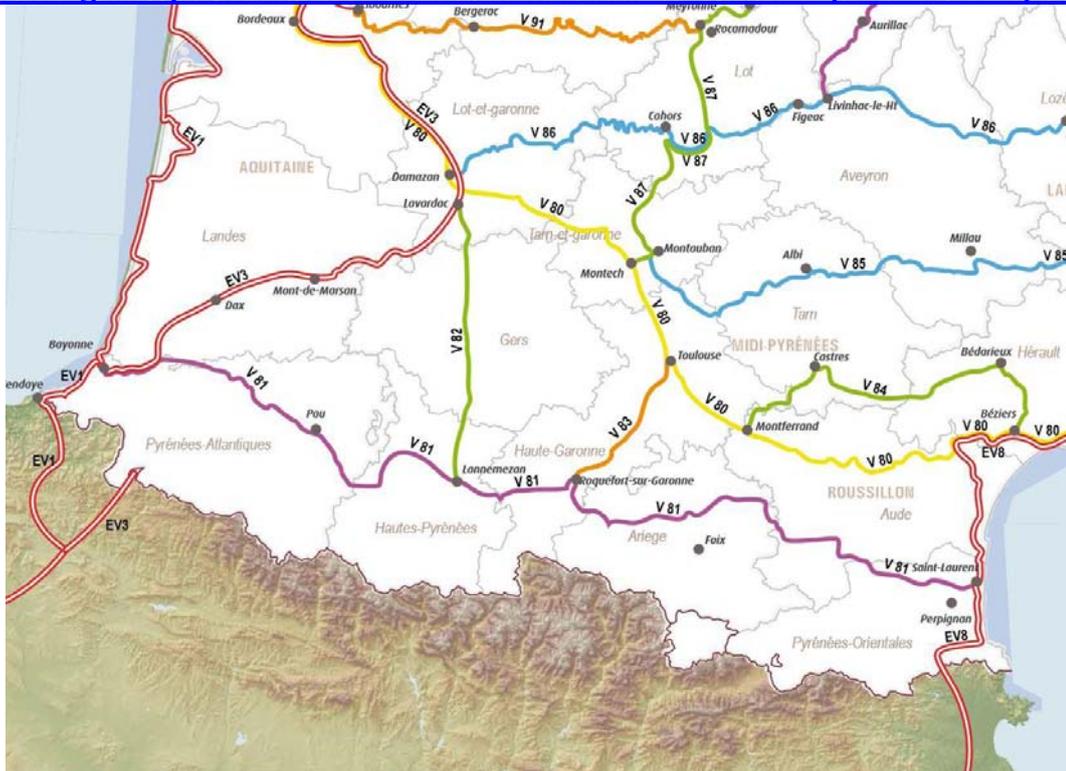
<http://www.2p2r.org> Permanence : mercredi 17h30 à 19h30

Le résumé sur la carte du département de la Haute-Garonne:



Extrait du schéma national des véloroutes et voies vertes grand Sud

http://www.af3v.org/IMG/pdf/Numerotation_des_itineraires_du_SN3V_-_juillet_2011-2.pdf



Depuis plus de 30 ans, l'Association 2 Pieds 2 Roues a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo et de la marche à pied dans l'agglomération toulousaine.

<http://www.2p2r.org> Permanence : mercredi 17h30 à 19h30

3- l'amélioration de l'intermodalité Autocars – vélo

Le transport des vélos dans les autocars Arc en Ciel est actuellement possible dans les soutes, mais c'est insuffisant (limité à un ou deux vélos, risques d'abîmer les vélos, peu pratique pour la pose/dépose au quotidien). Nous demandons des racks vélo à l'arrière des autocars, bien plus pratiques, comme cela existe dans le Tarn (Albi-Castres), et ailleurs. Voir Photo (Suisse + Tarn)

Cela devrait être mis en place en priorité sur les dessertes de zones touristiques comme la ligne Toulouse-Revel mais aussi sur des lignes à haut trafic au quotidien pour des trajets pendulaires.

Les solutions techniques existent depuis un certain temps et ont fait leur preuve. La FUB a rédigé une fiche technique pour aider les AOT à mettre en place ce service nouveau. Il faut maintenant une adhésion des décideurs locaux.

Pouvoir se déplacer en mode vélo-autocar-vélo au quotidien peut être une solution efficace pour les déplacements des haut-garonnais-es: ça permettrait de remplir un peu plus les bus du département et désemplir les convois d'autosolistes.

Pour que cette solution fonctionne, l'aspect **communication est à prioriser** car encore peu de salariés connaissent les lignes d'autocars du CD31.

Je tiens à vous informer que lors de la journée d'Etudes de Labège-Diagora, Madame Tatry représentante de l'**Ademe**, en présence de Madame Malric, s'est montrée fortement intéressée pour soutenir financièrement un projet d'essai de pose de racks à vélos sur une ou plusieurs lignes du réseau Arc en Ciel. En photo un bus suisse qui parcourt la campagne suisse et un bus TER dans le Tarn.



4- Apprentissage à la mobilité et à l'autonomie à vélo:

Proposer aux jeunes collégiens des cours d'apprentissage à la mobilité et à leur autonomie à vélo en milieu urbain et rural en développant les services de vélo-écoles comme celles proposées par des associations telles que la maison du vélo de Toulouse mais aussi en incitant des voyages scolaires à vélo.

Depuis plus de 30 ans, l'Association 2 Pieds 2 Roues a pour but de promouvoir, sécuriser et faciliter la pratique du vélo et de la marche à pied dans l'agglomération toulousaine.

<http://www.2p2r.org> Permanence : mercredi 17h30 à 19h30